

# T11 - Réglementation de la profession d'Agent Immobilier - Loi Hoguet

Formation éligible dans le cadre de la Loi ALUR

## CONTACT

04 99 43 00 60

[formation.cdvolutif@gmail.com](mailto:formation.cdvolutif@gmail.com)

[www.cdformation.com](http://www.cdformation.com)

### \* STAGES Inter-Entreprises

Budget :

Durée :

Variable selon le niveau initial

### \* Dates et Lieux

Centre d'Agde

A définir

Centre de Béziers

A définir

Entrée / Sortie permanente

### \* OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les conditions d'accès et d'exercice de la profession
- Intégrer la législation en vigueur dans sa pratique
- Eviter d'engager la responsabilité civile et pénale

### \* PROGRAMME

#### I Les conditions d'accès de la profession d'agent immobilier et de leurs collaborateurs

- *Le respect des conditions financières*
- *Le respect des conditions administratives*
- *La protection du titre d'agent immobilier issue de la Loi ELAN*

#### II Les conditions d'exercice de la profession d'agent immobilier et de leurs collaborateurs

- *Les règles encadrant la rédaction des annonces, du barème, sur les lieux de réception de la clientèle, sur Internet et sur les documents professionnels*
- *Les obligations de signalement issues de la Loi ELAN*
- *Les obligations liées à la gestion de l'agence*

### PUBLIC

Agents immobiliers  
Directeur de succursale  
et plus généralement leurs  
collaborateurs, salariés ou  
négociateurs indépendants

### NIVEAU REQUIS

Aucun

### METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance entre théorie et  
pratique  
Formateur spécialisé en  
droit immobilier  
Formation à jour de toute  
réforme

CD Formation

166 rue Maurice Béjart - Parc Club de la Devèze - 34500 Béziers - 09.52.47.61.56

3 Impasse de Cordoue - Puits de So - 34300 Agde - 04.99.43.00.60

Déclaration d'activité sous le n° 91 34 07452 34 | Siret n° 521 087 312 00026